



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLFSS 2024 : la FFPS soutiendra les mesures d'équité sur la retraite et poursuivra son combat sur l'ASV !

PARIS le 25 septembre 2023 - Pour rappel, la FFPS a été reçue à Bercy le 18 juillet dernier. La refonte de l'assiette sociale des indépendants et des professions libérales a été au cœur des échanges.¹

La FFPS sera attentive aux dispositions inscrites dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2024 qui sera présenté en Conseil des ministres dans les prochains jours. Les informations que nous avons à disposition indiquent que des mesures favorables sont inscrites dans le PLFSS 2024.

La FFPS soutiendra toutes les mesures du PLFSS 2024 qui apporteront de l'équité avec les salariés notamment la refonte de l'assiette des cotisations sociales (CSG) qui doit être simplifiée. Les gains issus de cette réforme contribueront à améliorer les conditions de retraite des professionnels affiliés à la CARPIMKO.

La FFPS se félicite d'avoir été écoutée et entendue par le gouvernement sur la CSG.

Elle va, cependant, continuer à se battre pour que le gouvernement tienne son engagement, pris envers les auxiliaires médicaux en 2020, au sujet de la revalorisation de l'Avantage Social de Vieillesse (ASV).

En effet, l'Assurance Maladie abonde à hauteur de 90 millions d'euros l'ASV de plus de 200 000 praticiens de santé tandis que les médecins conventionnés, qui sont un peu plus de 120 000, perçoivent 427 millions d'euros, bien que de plus en plus nombreux à pratiquer des dépassements d'honoraires. Il convient encore une fois de rétablir l'équité.

Contact presse :
Daniel Guillerm, Président
Tél. 06 08 84 50 27

¹ RDV avec Rayan NEZZAR Conseiller comptes et budgets sociaux au cabinet du ministre délégué chargé des comptes publics, Yannick SALA Conseiller professions libérales et rebond des entreprises de la ministre déléguée chargée des PME, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, et Antoine MEFFRE Conseiller financement et protection sociale du ministre de la Santé et de la Prévention.